

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Marcelle Rabinowicz

Date : 05/11/2024

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

05.11.24

Présents : Marcelle Rabinowicz (Présidente), Jean-Didier Bergilez, Anne-Sophie Daout, Tiphaine Abenia, Victor Brunfaut, Ben Clark, Ludivine Damay, Fabien Dautrebande, Axel Fisher, Chiara Fucelli, Carlo Goncalves, Maxime Lambert, Judith Le Maire, Gery Leloutre, Marc Mawet, Pedro Miguel Monteiro De Sousa, Luisa Moretto, Denis Pools, Sacha Prost, Cécile Stas, Iwan Strauven, Wouter Van Acker, Elle Van Huffel.

Excusés : David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Kiran Katara, Maurizio Cohen, Denis Derycke, Gregorio Carboni Maestri, Suzanne Giovannini.

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Actualités de l'Université

Il n'y a pas d'information à transmettre ce mois-ci.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour **Annexe 0**

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 – **Annexe 1**

Au point 4.2.3 sur la politique de voyages responsables, dans l'intervention concernant la compensation CO2, il y lieu de lire "Un membre propose que, tant que la compensation carbone des vols n'est pas imposée par les services centraux, elle soit mise en place de manière volontaire à la faculté, par exemple à un tarif correspondant à 50 % de celui prévu à terme (soit 45 €/tCO2 au lieu de 90 €/tCO2). Cela permettra non seulement de se familiariser avec cette procédure, mais aussi notamment d'en attribuer une partie à des projets facultaires de compensation CO2 ; par exemple aider à absorber le surcoût engendré par le report, pour les voyages vers les villes "vertes", depuis l'avion vers le train."

Moyennant cette modification, le procès-verbal est approuvé.

2. Actualités de la Faculté

Ce mois-ci, le Vice-Doyen souhaite aborder des éléments et thèmes en lien avec la vie facultaire et à la suite d'interpellations qui ont été remontées tant de la part du corps enseignant que de la part d'étudiant-es qui se sentent parfois démunis face à une certaine pression ressentie par rapport, notamment, à la charge de travail.

Différents services et structures peuvent être contactés par les membres du personnel et/ou les étudiant-es.

Santé mentale : aide et prise en charge

Informations générales : santé.site.ulb.be

Service de santé mentale : www.ssmulb.be

PsyCampus : www.ssmulb.be/centre/psycampus/

CARE (ex CASH) : cellule que les étudiant-es peuvent contacter pour toute demande d'accompagnement en matière de harcèlement.

Le Vice-Doyen procède ensuite à la lecture du code de conduite dans le cadre des relations pédagogiques / relations interpersonnelles à l'université.

Un cadre réglementaire sur les relations à caractère amoureux et/ou sexuel dans une relation pédagogique a été adopté par le Conseil académique (CoA) le 4 juillet 2024.

Ce cadre vise à lutter contre le harcèlement sexuel et discriminatoire au sein de l'Université.

L'ensemble du dispositif est disponible via le lien : www.ulb.be/fr/genre-et-diversite/violences

Une formation en ligne est par ailleurs disponible (<https://www.ulb.be/fr/sante-et-bien-etre/si-cest-pas-oui-cest-non>) et automatiquement ajoutée dans l'espace « cours » de l'Université virtuelle

3. Ressources humaines

3.1. Renouvellements et automaticité dans le corps scientifique à partir du 01/10/2025

3.1.1. Assistants en Projet d'Architecture

3.1.1.1. Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les demandes de renouvellements des mandats d'assistant.e en projet d'architecture du 01/10/2025 au 30/09/2027 de :

M. Edouard BRUNET, Mme Sofie DEVRIENDT, Mme Emilie MORALES GARCIA et M. Quang-Vinh LINH

Proposition : Marcelle RABINOWICZ (Présidente), Wouter VAN ACKER, Eve DEPREZ et Daniel LINZE

3.1.1.2. Constitution de la commission d'évaluation facultaire chargée d'examiner la demande d'automaticité du mandat d'assistant en projet d'architecture au 01/10/2025 de **M. Antoine WANG**

Pour mémoire la commission est composée comme suit :

a) La Doyenne de la Faculté d'Architecture ou son représentant

Marcelle RABINOWICZ

b) La conseillère pédagogique rattachée à la Faculté d'Architecture

Séverine GOSSIAUX

c) Un.e Premier.e Assistant.e en Projet d'Architecture sur proposition des Maîtres Assistants en projet d'architecture principal et des Premiers Assistants en projet d'architecture ou à défaut un membre du corps académique

Wouter VAN ACKER

d) 2 membres du corps académique, enseignant.e.s du projet

Eve DEPREZ et Daniel LINZE

3.1.2. Renouvellements des mandats d'assistants chargés d'exercices

Proposition de renouveler les mandats d'assistant chargé d'exercices du 01/10/2025 au 30/09/2027 de **Mme Léa RAGHEB, Mme Sara TASSI, Mme Elise DILLIES, M. Denis BOSMAN, Mme Elisabeth GERARD, Mme Valentine MASSET et M. Michel TOUSSAINT.**

Constitution d'une commission scientifique.

Proposition : Marianne PUTTEMANS, Maud DE RIJCK, Denis POOLS, Pierre DEJASSE (Président)

3.1.3. Automaticité des mandats d'assistants chargés d'exercices

Proposition d'accorder l'automaticité du mandat d'assistant.e chargé.e d'exercices au 01/10/2025 de **M. Benoît BURQUEL, M. Alban SCHUITEN.**

Constitution d'une commission scientifique.

Proposition : Marianne PUTTEMANS, Maud DE RIJCK, Denis POOLS, Pierre DEJASSE (Président)

3.1.4. Assistant

Proposition de renouveler le mandat d'Assistant du 01/10/2025 au 30/09/2027 de **M. Uri WEGMAN**

Constitution d'une commission scientifique.

Proposition : Geoffrey GRULOIS, Denis DERYCKE (Président), Nadia CASABELLA

Le Conseil facultaire prend acte de ces propositions et les approuve.

3.2. Désignations à titre intérimaire dans le corps scientifique

Mandats intérimaires d'assistant.e. en projet d'architecture du 01/--/2024 au 30/09/2025

Proposition de désigner **M. Nathanaelle BAES CANTILLON** pour un mandat intérimaire APA 0,4 etp du 01/02/2025 au 31/07/2025. (réserve facultaire)

Vote : Oui : 22 – Non : 0 – Abstention : 1

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission recherche

Suivi de la commission du 21 octobre 2024

Epreuve intermédiaire, dépôts et soutenances de thèse

- Marine Spor

« Au-delà de la figure du consommateur.ice responsable, la dilution de l'engagement dans les lieux de l'économie circulaire, le cas de la consommation de vêtements circulaires en Région de Bruxelles Capitale, 2016-2022 »

La soutenance privée aura lieu le 26 novembre à 14h00.

Jury de thèse : Ludivine DAMAY (Université libre de Bruxelles, Promotrice), Christine SCHAUT (Université libre de Bruxelles, Présidente), Judith LE MAIRE DE ROMSEE (Université libre de Bruxelles, Secrétaire), Benjamin WAYENS (Université libre de Bruxelles), Stephan KAMPELMANN (Université libre de Bruxelles), Julie HERMESSE (Université Catholique de Louvain), Samuel DEPRESZ (Université Le Havre Normandie, France)

- Pierre Bouilhol

« Les natures politiques du projet urbain. Ethnographie d'une agence d'architecture et d'urbanisme à l'épreuve de son écologisation »

La soutenance privée aura lieu le 12 novembre à 14h00.

Jury de thèse (cotutelle) : Xavier Bonnaud, ENSA Paris-La Villette (co-directeur), Jennifer Buyck, Université Gustave Eiffel (rapporteuse), Ludivine Damay, Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles (co-promotrice), Kaduna-Eve Demailly, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (examinatrice), Mickaël Labbé, Faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg (examinatrice), Christine Schaut, Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles (présidente), Albena Yaneva, Politecnico di Torino, Columbia University, New York City (rapporteuse)

- Eric Kibala

« Processus de « déformalisation » et analyse des transformations sociospatiales de la cité planifiée de Matete/Kinshasa »

La soutenance privée aura lieu le 14 novembre à 14h00.

Jury de thèse : Geoffrey GRULOIS (Université libre de Bruxelles, Promoteur), Jean-Claude MASHINI D.M (Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme, co-directeur), Géry LELOUTRE (Université libre de Bruxelles, Président), Yves ROBERT (Université libre de Bruxelles Secrétaire), Sylvie AYIMPAM (Institut des Mondes Africains).

AG de la recherche le 25 novembre à 17:30 au Bourgeois

Classement chaire internationale et chaire coopération

La commission recherche a reçu une demande de chaire internationale de Pauline Lefebvre pour inviter Thomas Daniell (Kyoto University) en mars 2025 et une demande de chaire coopération de Judith le Maire pour Isidor Ndaywel è Nziem. La commission souligne l'intérêt de ces deux demandes de chaire qui vont contribuer au développement de la recherche à la Faculté d'Architecture dans des domaines qui l'intéressent tout particulièrement. Elle propose donc de classer

Chaire internationale coopération :

Classé 1^è : la demande de Judith le Maire pour Isidor Ndaywel è Nziem

Chaire internationale :

Classé 1^è : la demande de Pauline Lefebvre pour Thomas Daniell

Demandes de financement

- Demande de Denis Derycke pour participer activement à la conférence Blender à Amsterdam. La demande est acceptée pour un montant de 601 euro.
- Demande de Julien Rippinger pour participer activement à la conférence Blender à Amsterdam. La demande est acceptée pour un montant de 468 euro.

- Demande de Sara Tassi pour participer au frais de traduction de sa publication. La demande est acceptée pour un montant de 2000 euro.
- Demande de Joel Kapasi pour participer activement à une conférence à Johannesburg sur l'urbanisme en Afrique. Demande acceptée pour 1500 euro.
- Demande de Veronique Boone pour participer activement à un workshop à Zurich. La demande. Financement de 650 euro du FNRS. Demande complémentaire est acceptée pour un montant de 400.
- Demande de Geoffrey Grulois de 1000 euro pour organisation de conférence à Valparaiso financée par le WBI, FNRS et le Chili. Demande de 1000 euro acceptée.
- Demande exceptionnelle de 2500 euro pour engagement pour un assistant pour mettre en place la formation doctorale CIVIS. Budget complémentaire de l'ARES et de CIVIS. La demande est reportée à la prochaine CR.

Le conseil facultaire prend connaissance des propositions de financement de la commission et les approuve.

4.2. Commission des finances

Suivi de la commission finances du 22 octobre 2024

Crédits facultaires globalisés – Présentation par le président de la commission

L'augmentation du nombre d'étudiants en faculté génère une augmentation du budget facultaire.

De manière générale, les frais généraux sont maîtrisés (et réduits) d'année en année (réduction de frais téléphoniques, informatiques ...).

La commission finance projette l'achat d'un vélo cargo permettant le transport en mobilité douce de matériel (de plus en plus important) entre Flagey et le Lombard. Les conditions d'utilisation seront identiques à celles de la camionnette.

Différents membres de l'assemblée s'interrogent sur des différences importantes de budget entre postes et ont le sentiment d'une dévalorisation de certaines activités facultaires.

Réponse : le budget présenté répond au format demandé par l'administration centrale mais il faut parfois regrouper plusieurs lignes budgétaires différentes pour avoir une idée globale des postes.

5. Divers

Aucun divers n'est demandé.

Marcelle Rabinowicz
Doyenne